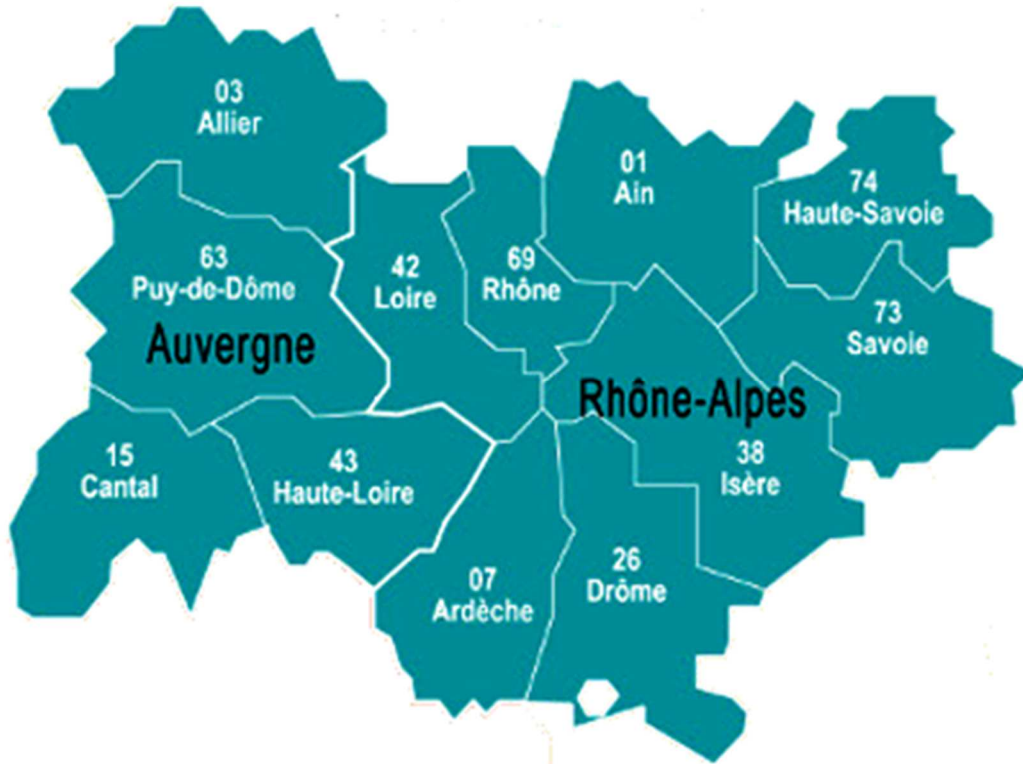


# COMPTE RENDU





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire à 09h30 par le Président Monsieur Denis PERRET qui remercie l'ensemble des clubs de leur présence ainsi que Monsieur Gilles SEZONIALE, Président de la Fédération et de Monsieur Laurent CIUBINI, Directeur Général.

Monsieur LEVARLET, président du CROS Auvergne Rhône Alpes devrait nous rejoindre.

Il excuse un certain nombre de membres du Comité Directeur de la Ligue et de la DRDJSCS.

### Mot du Président

Monsieur Le Président de la FFN cher Gilles

Monsieur le Directeur Générale des services de la FFN Cher Laurent

Mesdames et Messieurs les Présidents de clubs ou leurs représentants

Mesdames, Messieurs,

C'est un réel plaisir de vous voir et de se réunir pour notre assemblée générale ordinaire de ce samedi 7 décembre 2019.

Merci à toi président Gilles de ta présence accompagnés ton Directeur général de la FFN et d'avoir écourté ton séjour aux Championnats d'Europe à Glasgow petit bassin.

Notre ligue forte de ces 149 clubs et 48968 licences aux quelles nous devons ajouter 1383 licences en migrations soit 50 351 licences soit plus 15% en 1 an grâce à le réforme des licences engagées par notre institution.

Un pas vers le 100% licences a été fait félicitations et merci aux clubs qui ont toujours licenciés l'ensemble de leurs adhérents avant cette réforme, félicitations et merci aux clubs qui ont adhéré en faisant dès la saison dernière 100 % licences FFN et j'encourage l'ensemble des clubs qui n'ont pas encore fait la démarche du 100% Licences à la FFN de mettre en œuvre ce respect de nos statuts fédéraux 1 Adhérent= 1 licence FFN afin que notre ligue soit à plus de 54 500 licences pour cette saison 2019-2020.

Lors de la dernière réunion des Présidents de Ligues il a été évoqué la mise en place d'une attestation ou d'un label par la FFN pour les clubs 100 % licences avec un dossier permettant de vérifier cela. L'ensemble de mes collègues sont très favorable à cette nouvelle disposition. Dès la saison prochaine nous appliquerons la règle de la FFN pour l'organisation de compétitions d'animations Natation Course et Natation Maîtres être structure validée 100 % licences pour être organisateur.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



L'accès au Haut Niveau et le Haut niveau sont depuis le début du mandat un des piliers de notre projet de développement de la Ligue AURA. Une aide aux athlètes de nos 5 disciplines Olympiques sera pour cette nouvelle saison de 45 000 € dont le président de cette commission Jean Luc Manaudou œuvre aux respects des aides attribuées avec l'ensemble de sa commission. Le CAF AURA de Natation Course, le nouveau CNAHN de Plongeon permettent l'octroi de subventions par nos partenaires institutionnels la DRJSCS Auvergne Rhône Alpes et la Région un grand merci à eux sans ses subventions nous ne pourrions pas faire autant. Merci à nos partenaires ARENA, CREDIT MUTUEL, TOSCHIBA et ISEA dont l'ensemble de leurs dotations va à la commission Haut Niveau de Ligue une nouvelle fois merci.

Le deuxième pilier de notre projet est la formation initiale et continue de nos cadres techniques de clubs. Je vous rappelle que la formation continue de vos entraîneurs est une obligation de la convention collective Nationale du Sport. Chaque doit avoir un projet et un de ces objectif doit être la formation de nos futurs entraîneurs cela demande du temps et de la persévérance. Soyez acteur de cela il y a de l'emploi dans la Natation.

La natation sport santé est très à la mode ne loupez pas aussi cela en formant vos éducateurs soit au diplôme Nagez Forme Bien-être ou nagez forme santé cette activité en pleine essor doit vous appartenir et vous devez en être les pilotes en tant que association affiliée à la FFN qui a une délégation du ministère des sports.

Le plan « J'apprends à nager » a été boosté financièrement via le CNDS par notre ministre de tutelle qui connaît bien notre sport Il y a encore trop de clubs dans la Ligue qui n'ont pas encore adhéré à ce projet dommage !!

La nouvelle action sur « l'aisance aquatique » doit permettre là aussi à tous de se positionner dans cette action avec l'éducation nationale. La FFN a obtenu d'être pilote de cette action par le ministère des sports dans le cadre de la formation des éducateurs.

Nos résultats dans nos 5 disciplines sont bons voir pour certains très bons. Nous devons poursuivre et je remercie l'ensemble des clubs de la Ligue, leurs dirigeants, leurs bénévoles et entraîneurs qui nous permettent de rêver à ce que chacun et chacune obtiennent son plus haut niveau dans notre sport.

Merci aux collectivités territoriales qui permettent avec leurs installations de faire progresser nos sportifs et de les former à la citoyenneté.

Merci à la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour son aide financière via notre contrat d'objectifs 2019 avec la Ligue de plus de 33 000 euros.

Merci aux services du Ministère des sports de la mise à disposition de 5 CTS et de 38 000 euros du PSF donné par l'agence nationale du sport via le PSF de la FFN.

Merci aux bénévoles, officiels et dirigeants qui sans eux notre sport ne pourrait pas progresser.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



Je vous souhaite une bonne année 2019/2020 et reste à votre écoute.

Mr Denis PERRET

### Appel nominal des clubs

Le Secrétaire Général procède à l'appel des clubs.

**116 clubs sont présents sur 145 pour 46442 voix représentées** sur 50 130 voix (dont 26 pouvoirs).

Le quorum est largement atteint, cette assemblée générale ordinaire peut délibérer. (Appel en annexe)

Les clubs absents doivent régler la pénalité de 100€ comme votés lors de l'Assemblée générale du 1<sup>er</sup> décembre 2018 (Liste en Annexe)

### Homologation du PV de l'AGE et de l'AGO du 1<sup>er</sup> décembre 2018

**PV adopté à l'unanimité par les clubs présents (vote à mains levées).**

### Homologation des décisions du Comité Directeur depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2018

**Décisions du Comité Directeur adoptées à l'unanimité par les clubs présents (vote à mains levées).**

### Modification du règlement intérieur

Intervention de Jérôme LATHENE (Montluçon Natation) sur la modification du règlement intérieur concernant le terme « voix consultative » et de Jean Paul NARCE (Marches du Velay) concernant également le terme de « sur invitation du Président de la Ligue ».

Le Président précise que les Présidents de Départements pourront participer aux différents débats mais ne pourront pas prendre part au vote lors d'un Comité Directeur. Ils seront invités, au même titre que les membres du Comité Directeur par le même canal.

Le Secrétaire Général propose au vote cette modification : **la modification est adoptée à l'unanimité par les clubs présents (vote à mains levées).** (Document en annexe)

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 07 DECEMBRE 2019

NOVOTEL BRON



### Présentation des comptes 2018/2019 par Monsieur THOUVENEL Expert-comptable de la Ligue

#### 1) Compte de Résultat de la Ligue :

Il est constaté :

- a) une baisse des recettes sur les licences, les commissions et les subventions, des frais généraux, de déplacements, des salaires et charges
- b) augmentation des recettes pour les partenaires, de l'aide aux clubs labellisés, aux départements
- c) un maintien des impôts (foncier et taxe de formation), des dotations aux amortissements, aux clubs et de la trésorerie.

Il n'y a pas de forte évolution et le résultat est excédentaire.

En ce qui concerne les comptes des Commissions, le tableau est en annexe du compte rendu. Les subventions des partenaires sont affectées à la Commission Haut Niveau.

#### 2) Compte de Résultat de l'ERFAN :

Baisse des recettes, des subventions. Les recettes sont irrégulières. Il est à préciser que les formations ne sont pas réglées tant qu'elles ne sont pas finies, ce qui explique le décalage entre les frais engendrés par les charges des intervenants et autres et les recettes des formations.

#### 3) Présentation du tableau de consolidation

Le résultat est négatif en raison du bilan négatif de l'ERFAN.

Le Président précise que même si les comptes sont séparés, la trésorerie de l'ERFAN appartient à la Ligue.

Le Président annonce la démission de la Trésorière Générale, Mireille CARQUET, remplacée par la Trésorière Adjointe, Claudine CHARMEIL. Bernard BODON, Trésorier en charge de l'ERFAN, est donc nommé Trésorier Adjoint.

Intervention de Pierre Alexandre ARNOUX (UJS La Mulatière)

Il constate la baisse des recettes de la Ligue et pose la question de savoir s'il y a un projet ou des réflexions en cours pour pallier à cet effet.

Le Président de la Ligue précise que c'est dû aux cumuls de certaines subventions avec le passif des anciens comités régionaux. Les demandes de subventions sont maintenant faites uniquement par un seul organisme (La Ligue). La subvention de la région reste néanmoins stable, le CDNS est en baisse. Il faut s'orienter vers la recherche de partenaires privés.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



A cette occasion, le Président de la FFN Gilles Sezionale intervient pour proposer un nouveau cahier des charges sur l'ouverture de la Fédération vers des activités extérieures (milieu naturel, logiciel fédéral etc.).

Un partenariat a été signé avec la collectivité de Clichy afin que ce soit la FFN est la gestion des bassins. Cette opération va se développer dans toutes la France et les clubs ou les comités départementaux auront la possibilité de gérer leurs propres piscines.

Il rappelle qu'il ne faut pas hésiter à répondre aux appels aux projets, les clubs pourront ainsi obtenir des subventions. C'est un nouveau moyen de financement et de développement de la visibilité de la FFN.

Il faut développer également le programme « Aisance aquatique » car c'est la moitié du budget de l'Agence Nationale du Sport.

La FFN est devenue CFA (Centre de Formations d'Apprentis). Les clubs pourront ainsi former leurs propres éducateurs.

### Interventions :

#### Antoine JOURY (NC Alp'38)

Il se félicite de la bonne tenue des comptes et de la rigueur de la gestion. Il suggère à la Ligue :

- D'aller plus vers les clubs (via les départements) pour des aides financières
- Une rétroversion des licences plus importante.
- Mise en place d'actions sur toutes les disciplines en vue des Jeux Olympiques
- Question sur le besoin d'être propriétaire des bureaux

Le Président de la Ligue prend bonne note de ses propositions et seront examinées dans les mois qui viennent.

#### Jérôme AUGÉ (RC Bron Décines Natation)

Il s'interroge sur « le trésor » de la Ligue et demande si des prévisions de financement vont être mises en place.

#### Gilles SEZIONALE (Président de la FFN)

Le Président précise que la réversion sur les licences a été mise en place il y a quelques années, mais il y a d'autres possibilités de rétroversion (Officiels, le 100% licences etc.)

#### Pierre GOUILLARD (AC Pays de l'Abresles)

Il précise que dans son club, il y a plusieurs activités qui ne sont pas en rapport avec la natation et il lui est difficile de participer au « 100% licences ».

Laurent CIUBINI (Directeur Général de la FFN) prend la parole et lui explique que la FFN travaille sur des passerelles avec des fédérations qui ont le statut omnisports.

Si certaines fédérations n'ont pas la délégation service, les clubs auront l'obligation d'appartenir à la FFN en prenant les licences Natation pour Tous.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



Francine DE PACHTERE (Annecy Natation NSSE Bleue)

Elle précise qu'il y a une nette évolution démographique et le secteur de la santé est très présent. Elle suggère s'il serait possible que le Sport Santé soit considéré comme la sixième discipline de la FFN. Elle constate un net manque de visibilité de la part du grand public

Laurent CIUBINI lui précise que la FFN a créé un Pôle Santé car pour créer une nouvelle discipline, il faut l'autorisation du ministère.

### Rapport des vérificateurs aux comptes

M. Marc PILON, vérificateur aux comptes, déclare que tout ce qui a été vérifié était conforme et qu'aucune anomalie a été détectée. (Rapport en Annexe)

### Adoption des comptes 2018/2019 et affectation du résultat comptable

Vote à mains levées pour l'ensemble des comptes 2018/2019 :

Abstention : 1 club le SAL Saint Priest

**Les comptes 2018/2019 sont adoptés à l'unanimité.**

Vote à mains levées pour l'affectation du résultat comptable :

**L'affectation du résultat comptable est adoptée à l'unanimité.**

### Adoption des tarifs 2020/2021

Présentation des tarifs 2020/2021.

Une précision est apportée sur le tarif de la formation « Nager Forme Bien Etre ». Le montant est de 400€.

Intervention de Philippe JADEAU (Enfants du Rhône Valence)

Il souhaite avoir une précision sur le diplôme NFBE, à savoir si un éducateur est titulaire du BF NFS est-il nécessaire de faire la formation NFBE ?

Le Président lui répond que le diplôme NFS est supérieur et de ce fait la formation n'est pas nécessaire.

**L'ensemble des tarifs 2020-2021 sont adoptés à l'unanimité.**

(Tarifs Ligue 2020-2021 en annexe)

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



### Adoption des budgets prévisionnels 2019-2020

Une question est posée par Franck GLANDU (Montélimar Club) qui souhaiterait avec des précisions sur la ligne du « Bénévolat »

Il est obligatoire dans les bilans, de prendre en compte cette ligne, c'est une manière de valoriser la participation des bénévoles.

Christophe ABAD demande une précision sur le montant des frais postaux et internet.

Le Président lui précise que c'est l'héritage des anciens comités régionaux (forfaits téléphone CTS, Clé 4G pour les compétitions, les frais de l'ERFAN.)

Le local de Vichy étant fermé, il n'y aura plus de prélèvement de téléphone et d'internet.

Vote à mains levées :

Abstention : 1 club Nautic Club Alp 38

**L'ensemble des budgets prévisionnels 2019-2020 sont adoptés à l'unanimité.**

(Budgets prévisionnels 2019-2020 en annexe)

### Désignation des Vérificateurs aux comptes

Les **vérificateurs aux comptes sont reconduits**:

- Karine DUPRÉ – Dauphins Guilhaud Granges
- Jean-François JACQUIER – Dauphins d'Annecy
- Marc PILON – Chassieu Natation
- André VALENCIER - Dauphins Eyzin-Pinet

**La liste des vérificateurs aux comptes est validée à l'unanimité (vote à mains levées).**

### Rapport Moral

Cette saison le comité directeur de la Ligue a eu quelques changements avec le retrait de Valérie MERLE et la démission de la trésorière Mireille CARQUET même si celle-ci n'a eu lieu que début octobre 2019 à qui nous adressons nos sincères remerciements pour le travail accompli tout au long de ses mandats soit au Comité régional du Lyonnais soit à la Ligue AURA mais également à la fédération.

Donc changement de trésorière avec Claudine CHARMEIL et du trésorier adjoint Bernard BODON en charge de l'ERFAN.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99







## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



Mais le comité directeur a été complété lors de la dernière AG du 1<sup>er</sup> décembre 2018 avec les arrivées de Sandrine FAVROT, Laurent ROBIN et Laurent SCLAFERT.

La partie administrative a subi également des modifications avec l'arrêt de Dafni GASPARI et l'arrivée de Catherine VIROT au siège de la Ligue à Lyon trois jours par semaine.

Après 35 mois de fonctionnement voici quelques points que j'ai notés:

- La mise en place du 100% licences par la fédération commence à porter ses fruits avec une progression significative de 41 683 licenciés en 2016/2017, à 42693 en 2017/2018 et à 48 968 en 2018/2019 mais les clubs doivent encore faire beaucoup d'efforts pour licencier tous leurs adhérents.

Il faudrait que l'on atteigne les 52 000 licences au minimum.

- Suite à la proposition du Conseil des Territoires, le comité directeur du 19 octobre dernier a proposé de modifier le règlement intérieur de la Ligue afin que les présidents des comités départementaux ou interdépartementaux non élus au Comité Directeur assistent à celui-ci avec voix consultative. Cette mesure sera soumise à vos voix au cours de cette AG.

- Il y a toujours des difficultés pour mettre en place les formations des BF1 dans les départements malgré les relances de l'ERFAN et de certains comités départementaux.

- Le remplacement du CNDS par l'Agence Nationale du Sport (ANS) gestion faite par la fédération a perturbé des comités départementaux et des clubs ; cette modification devrait être plus aisée les saisons à venir.

- La création du film de la Ligue « Apprendre à nager comme on a appris à marcher » qui peut être utilisé dans l'enseignement scolaire, dans le milieu des MNS et inciter les clubs à organiser des sessions « J'apprends à nager ».

- Les difficultés éprouvées par certaines personnes à consulter le site de la Ligue, à lire les informations transmises, à suivre les directives fédérales ou de la ligue en reprochant à la Ligue et son président par ricochet, un manque d'informations.

- Il est souvent évoqué les différentes commissions sportives mais il ne faut pas oublier le travail des autres qui sont indispensables à notre fonctionnement :

Le partenariat, la labellisation, les pratiques non sportives, la formation avec l'ERFAN, les juges et arbitres, l'école natation française (ENF), le médical, la communication, le conseil des territoires, les finances.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



Chaque responsable des commissions va vous faire son bilan détaillé mais je souhaite féliciter nos internationaux, en espérant n'avoir omis personne :

### NATATION COURSE:

A Mathilde CINI de Valence Triathlon, pour sa sélection et ses résultats aux Championnats du Monde en bassin de 25 m. de natation course à Hangzhou (Chine) du 11 au 16 décembre 2018.

Yohann NDOYE BROUARD des Dauphins d'Annecy pour sa sélection en équipe de France A, pour sa sélection en équipe A' des championnats National des USA à Stanford (Etats Unis) et pour son titre de vice-champion du monde universitaire au 100 m dos aux Championnats du monde Universitaire à Naples.

A Valentine LECLERC du ND Villefranche en Beaujolais pour sa sélection à la COMEN en natation course les 29 et 30 juin 2019 lors de l'open du Luxembourg.

A Jérémy LETERME de l'AC Décines pour sa sélection à la COMEN en natation course les 29 et 30 juin 2019 lors de l'open du Luxembourg.

A Geffroy MATHIEU Stade Clermont Natation pour sa sélection aux Championnats du monde Universitaire à Naples.

A Juliette DREVET du Stade Clermont Natation pour sa sélection aux Championnats d'Europe Juniors à Kazan.

A Joakim HUGEL des Dauphins d'Annecy pour sa sélection aux Championnats d'Europe Juniors à Kazan.

### NATATION ARTISTIQUE:

A Marie ANNEQUIN Aqua Synchro Lyon pour sa sélection et ses résultats aux Championnats du monde Seniors à Gwangju (Corée du Sud).

A Ambre LESURTEL de l'Aqua Synchro Lyon pour sa sélection et ses résultats pour les Championnats du Monde Juniors à Samorin (Slovaquie).

### PLONGEON:

A Alexis JANDARD de l'USOL Vaugneray pour sa sélection et ses résultats aux Championnats du Monde Seniors à Gwangju (Corée du Sud) et pour sa sélection et ses résultats aux Championnats d'Europe seniors à Kiev (Ukraine).

A Jules BOUYER du Lyon Plongeon Club pour sa sélection et ses résultats (3<sup>ème</sup> place au tremplin de 3m) aux Championnats d'Europe Juniors à Kazan et pour ses excellents résultats (2 médailles d'or et une de bronze) au tournoi des 8 nations de plongeon les 23 et 24 mars à Madrid.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



A Cyprien MENNECIER du Lyon Plongeon Club (1 médaille de bronze) au tournoi des 8 nations de plongeon les 23 et 24 mars à Madrid et pour sa sélection et ses résultats aux Championnats d'Europe Juniors à Kazan en Plongeon.

A Maelle GARGAM du Lyon Plongeon Club pour sa sélection et ses résultats aux Championnats d'Europe Juniors à Kazan en Plongeon.

A Marie Emilie THIBAUT du Lyon Plongeon Club pour sa sélection et ses résultats aux Championnats d'Europe Juniors à Kazan en Plongeon.

### WATER-POLO :

Jean-Baptiste CARPENTRAS des Sauveteurs de Givors pour sa sélection U17 aux Championnats d'Europe Juniors à Kazan.

Félicitations à tous les médaillés aux divers championnats de France des différentes disciplines et à tous les compétiteurs quelques soient leur niveau.

Je ne terminerai non sans avoir remercié Daphni GASPARI qui a fait un très bon travail tout au long des années qu'elle a passées parmi nous et toujours d'excellente humeur, Claire RIGOUX, Nathalie BLIN à Eybens pour l'ERFAN et Catherine VIROT à Lyon et à Vichy et nos cadres techniques Céline ROUSTY, Philippe CARRIER, Marc BEGOTTI, Hervé LEBAS et Christian MERLET.

Tous les membres de la ligue, tous les présidents des clubs, tous les officiels, bénévoles, entraîneurs, éducateurs qui permettent le bon fonctionnement de la natation de l'AURA.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Jacky BENEVENT – Secrétaire Général

**Le rapport moral est à l'unanimité.**

### Interventions des personnalités :

**Monsieur Christian LEVARLET** - Président du CROS Auvergne Rhône Alpes

Il constate une bonne gestion de la Ligue ainsi que de sa vitalité. L'augmentation des licenciés et l'amélioration des résultats sont très satisfaisants. Il rappelle les fonctionnalités de cette institution.

Il faut promouvoir le sport par la jeunesse et les clubs qui le souhaitent pourront faire une demande de labellisation pour être « Terre des Jeux 2024 ».

Fin 2020, il sera ouvert à Lyon, la maison régionale des sports et de l'Olympisme où toutes les associations sportives devraient être réunies.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
[ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr](mailto:ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr) - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



**Monsieur Gilles SEGIONAL** – Président de la Fédération Française de Natation.

Le Président remercie Denis PERRET pour l'invitation à l'Assemblée Générale de la Ligue.

Il revient sur les bons résultats des nageurs français aux Championnats d'Europe en petit bassin.

La FFN travaille sur l'épanouissement du nageur. Depuis deux ans, tout n'est pas parfait, mais le changement a été rapide. La réforme de la gouvernance était nécessaire. L'équilibre budgétaire sera difficile à atteindre en raison de mauvaises gestions de l'équipe précédente.

Le système de financement change, se développe avec la mise en projet de la cartographie des bassins. Il préconise d'aller voir les collectivités pour leur proposer un partenariat (ex. : mise à disposition d'éducateurs sur les structures d'été). Il est obligatoire de s'adapter aux nouvelles méthodes et la FFN doit être présentes sur le terrain et améliorer sa visibilité.

Le droit de transfert va être réformé. La priorité sera donnée au club formateur qui pourra toucher une partie du montant du transfert.

La natation se professionnalise avec la création de l'International Swimming League (ISL).

<https://www.ffnatation.fr/actualites/natation/isl-mode-demploi>

Les nageurs sont peu, à ce jour, payés contrairement à d'autres sports

Le programme de la FFN n'est pas parfait mais il faudra réformer dans de nombreux domaines.

Il ne faut pas oublier que les finances doivent redescendre aux clubs et aux sportifs. Au niveau des Ligues, il faudrait revoir le système.

Il remercie son auditoire.

**Monsieur Laurent CIUBINI** – Directeur Général de la Fédération Française de Natation.

Il remercie le Président Denis PERRET, de lui accorder un temps de parole. Il revient sur la réforme des licences et explique certains points. Il rappelle l'historique financier de la FFN.

Il précise qu'il faut promouvoir, la licence, l'Eau Libre afin que le secteur privé ne s'engouffre pas sur ce marché prometteur.

Il développe différents points qui sont au programme des réformes.

Il remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur attention.

Interventions :

Nicolas GONDARD (CN Belley)

Il est difficile de promouvoir le 100% Licences, car il faut trouver des fonds pour payer les éducateurs. Il est aussi difficile de recruter pour quelques heures par semaine.

Il précise qui étalonnera dans le temps, la réforme du 100% Licences.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



Laurent CIUBINI (DG de la FFN)

L'objectif des clubs est d'être le plus de licencié. En termes d'apprentissage, les clubs peuvent devenir CFA et former leurs propres éducateurs.

Jean François JACQUIER (Dauphins Annecy)

Il est aussi difficile d'avoir des équipements pour organiser des compétitions. De plus ; les DSP font payer l'occupation des lignes d'eau.

Il demande également s'il y a de la transparence dans l'attribution des subventions CNDS ?

Laurent CIUBINI (DG de la FFN)

Il y aura, à l'avenir, plus de concertation entre les différents niveaux. Les chiffres sont été transmis au Président de la Ligue – possibilité de les consulter.

Jean Marc SCHMITT (Vichy Val d'Allier Natation)

Question sur les licences du JAN lorsque les enfants ont déjà été licenciés en bébés nageurs ?

Laurent CIUBINI (DG de la FFN)

La question n'étant pas claire, pour lui, il répondra en aparté

Caroline DUCRET (SAL St Priest)

Elle interpelle le DG à propose du 100% Licences, qui pour elle, est difficile à mettre en place. Le club s'est vu supprimer sa subvention CNDS du fait de la non adhésion à ce système.

Laurent CIUBINI (DG de la FFN)

Il précise que si le club s'engage à participer au plan, le club pourra prétendre à la subvention CNDS la saison prochaine

Daniel PONCET – Référent ENF

Il pose une question : à savoir s'il existe des statistiques sur les licences JAN qui se transforme en licence club ? Quel impact aura le plan « Aisance aquatique » ?

Laurent CIUBINI (DG de la FFN)

Ses statistiques existent et seront publiées prochainement

L'objectif de la mise en place de ce plan est de détecter les jeunes et les recruter dans les clubs.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
[ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr](mailto:ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr) - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



Céline GUIDEZ (Grenoble Natation)

Elle expose à la FFN pourquoi le club n'a pas adhéré immédiatement au plan « Licences ».

La piscine a été fermée et le club a décidé, conjointement avec les adhérents, que le tarif des adhésions augmentera pour pouvoir financer le 100% Licences.

Malheureusement, la piscine sera de nouveau fermée jusqu'en 2022.

Elle dénonce le manque d'aide et du mutisme des élus de la Ligue pour essayer de gérer ce dossier.

Un échange s'engage entre les différents protagonistes.

**Fin des travaux : 12h15**

Déjeuner pris en commun

**Reprise des travaux : 14h00**

Denis PERRET, Président de la Ligue, Christophe CORNET et Stéphane TURENNE du Crédit Mutuel signent le renouvellement de notre contrat de partenariat pour 3 ans et 10 000€ par an.

### Rapports des commissions

#### Commission Haut-Niveau - Jean Luc MANAUDOU

Il faudra avancer le retour des demandes de dépôt des dossiers.

Pour les départements=financement d'un regroupement pour les entraîneurs Avenirs-Jeunes).

Le fil rouge de cette commission est la transversalité entre toutes les disciplines.

*Rapport d'activité en annexe*

#### Commission Natation Course - Jean Claude DUNAND MARTIN

Il fait état que la natation course ne représente que 20% des licenciés de la Ligue.

Il faut développer la communication avec les entraîneurs.

Intervention de Pierre Alexandre ARNOUX qui souhaiterait plus d'animations dans les compétitions organisées par la Ligue.

Un effort a été fait sur les Interclubs mais reste difficile à organiser car la Ligue n'est pas propriétaire des structures d'accueil.

Création possible d'une commission d'organisation qui gérait l'ensemble des organisations de compétitions.

*Rapport d'activité en annexe.*

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



### Commission Eau Libre - Jean Claude DUNAND MARTIN

Il remercie le travail des clubs pour l'organisation des compétitions.

La prise de licence a été simplifiée.

Côté résultats, ils sont encore faibles.

Cette année, les maîtres ont pu participer à un Championnat de Ligue.

Il sera à prévoir la mise en place de stages régionaux.

Interventions de différents représentants des clubs concernant les organisations des Swing Run. Ce n'est pas concurrentiel avec la FF Tri puisqu'il n'y a pas de parcours course à pied.

Jean Paul NARCE (Président de la commission Eau Libre fédérale) souhaiterait développer le plus en plus les compétitions Eau Libre.

Il faut communiquer sur la licence fédérale à vocation grand public.

Un regret malgré tout : la Ligue AuRA n'est pas représentée à la Coupe de France des Ligues.

*Rapport d'activité en annexe*

### Commission Natation Artistique – Elisabeth MONIER, Yves GUILLERMIN ayant dû s'absenter.

Quatre clubs supplémentaires ont participé aux Championnats Nationaux

Une nageuse à participer aux Championnats du Monde Jeunes.

Elle remercie l'ensemble des structures, des bénévoles et des officiels.

*Rapport d'activité en annexe*

### Commission Water-Polo – Paul RAGINEL

Félicitations aux jeunes poloïstes pour les bons résultats de cette saison.

Le Président rappelle que le water-polo est une discipline est à part entière.

*Rapport d'activité en annexe*

### Commission Plongeon – Sylvie CAILLET

Seulement deux championnats dans la saison.

Organisation de sessions de pass'compétitions et de formation de juges.

*Rapport d'activité en annexe*

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
[ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr](mailto:ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr) - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



### Commission Natation Estivale – Bernard BODON

Le président se félicite des bonnes organisations des compétitions

*Rapport d'activité en annexe*

### Commission Natation Maitres – Dominique VIARD

Organisation d'un Championnat Eau Libre

Développement de la Natation Artistique

Précisions sur les modes de qualifications aux différents niveaux de Championnats

*Rapport d'activité en annexe*

### Commission ENF – Daniel PONCET

Les nageurs de la catégorie « Jeunes » peuvent faire valider leurs pass'compétitions s'ils le désirent à la condition qu'ils aient réalisés un 100 4 Nages.

Il faut en faire une demande à la Ligue.

*Rapport d'activité en annexe*

### Commission Juges et Arbitres – Sami CHEIKH

2 524 Officiels sont enregistrés sur la Ligue.

*Rapport d'activité en annexe*

### Commission Formation - ERFAN – Bernard BRION

Remerciements à tous les acteurs des formations : les tuteurs, les formateurs, les référents départementaux, les clubs qui accueillent les stagiaires, et particulièrement Mesdames Cl. Rigoux et Blin et Bodon qui assurent le fonctionnement et la gestion de l'ERFAN avec Ph. Carrier responsable pédagogique. Toutes les formations organisées par l'ERFAN en 2018/2019 ont été réalisées de manière satisfaisante tant du point de vue pédagogique et fonctionnel que des résultats obtenus par les stagiaires. Seul bémol : le recrutement de stagiaires et la mise en œuvre des brevets fédéraux BF1 et BF2. En me référant aux courriels reps et aux remarques entendues je vous propose d'analyser la situation en trois points : promotion, financement, évolution du BF1

**PROMOTION :** Elle dépend de la politique de formation des départements qui ont délégation pour organiser le BF1, et des clubs qui sont les mieux placés pour informer et motiver leurs licenciés. Comment procéder ? Faire connaître le BF1 en expliquant à qui il s'adresse (prioritairement les ados) et ce que le contenu de la formation leur apporte. Beaucoup de jeunes en panne de résultats sportifs ou autres raisons perdent leur motivation et ne trouvent plus leur place dans

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99







## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**SAMEDI 07 DECEMBRE 2019**

**NOVOTEL BRON**



le club mais souhaitent y rester pour (l'ambiance, les copains, d'autres envisagent de faire profession d'entraîneur ou maître-nageur. Le BF1 répond à ces attentes les futurs professionnels en obtenant le BF1 obtiendront dans la poursuite de leur formation vers les diplômes es professionnalisant (MSN, BPJEPS, DE) des allègements de cours et des économies financières. Pour les autres, la formation BF1 leur permettra de découvrir comment fonctionne le club : sa structure, les bénévoles grâce auxquels il fonctionne, l'assistance a un entraîneur d'accompagnement en déplacement être acteur tôt que consommateur autant d'activités qui peuvent les motiver à rester au club tout en continuant leur pratique sportive et leur scolarité. Mesdames et Messieurs les Présidents vous êtes les mieux placés pour faire la promotion des brevets fédéraux et développer cette activité dans la ligue. Objectif : une formation annuelle par département.

**FINANCEMENT** : Le BF1 est Ore administrativement (dossiers d'inscription, diplômes, et financièrement (encaissement des cotisations, paiement des formateurs, frais de déplacements, locations de salles) par l'ERFAN ; conformément au plan de développement des départements propose par la ligue, le recrutement des stagiaires, l'organisation structurelle et pédagogique des formations BF1 sont délégués aux départements qui peuvent s'associer et les confier à leurs référents.

Le Wit d'une formation BF1 oscille entre 4000 et 4500€ ce qui implique, pour équilibrer le budget un nombre minimum de 12 stagiaires payant 400€. Ce financement individuel peut être assuré par les parents, le club pour fidéliser ses licenciés, le département dans le cadre de sa politique de formation, des aides à la formation lors de demandes de subventions (CNDS, municipales) Après étude en commission de formation de la ligue je proposerai au comité directeur la motion suivante: pour chaque formation BF1 mono, bi ou tri départementales, l'ERFAN encaisse 4500€ puis reverse aux organisations ayant réunies plus de 12 stagiaires l'excédent de recette ou facture le déficit de recette aux organisations ayant réunies moins de 12 stagiaires.

**EVOLUTION** : L'équipe de l'ERFAN étudie actuellement comment évoluer le contenu et la pédagogie des formations BF1 et BF2 pour pallier aux difficultés actuelles : enseignement à distance, lieux d'hébergement localisation

Merci de votre attention.

Bernard BRION

### Commission de Labellisation – Noël GUERIN

Une réunion a eu lieu dans la saison.

Le Président remercie le travail qui a été fait sur les demandes de dossiers.

Il y a eu 43 demandes de labellisation, 40 ont été traitées positivement, 38 renouvellements, 5 nouvelles candidatures. Les clubs seront dans l'obligation de refaire leurs dossiers en raison de la modification des critères et des appellations des labels.

*Rapport d'activité en annexe*

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 07 DECEMBRE 2019

NOVOTEL BRON



### Pratiques Non-compétitives – Juliette PUMAIN

Nagez Forme Santé : mise en place d'une nouvelle session en Février et Mars 2020.

C'est un réel développement du Sport Santé. Il faut que les clubs adhérents à ce mouvement car d'autres fédérations vont s'emparer du marché.

Il faut augmenter le nombre de club participants

*Rapport d'activité en annexe*

**L'ensemble des rapports des commissions sont adoptés à l'unanimité**

### Questions diverses :

Copie de la question du Président de l'AC Fidésien

*Ma question concerne le BF1, dans votre bilan 2018-2019 - commission formation, vous indiquez :*

*"il faut communiquer et promouvoir ce brevet fédéral en expliquant que le BF1 est la porte d'entrée aux formations fédérales(...) et d'état (...)".*

*Pour ma part, j'ai été informé par un premier mail le 27/08/2019 (formations 2019/2020). Les personnes intéressées par l'une de ces formations devaient remplir et renvoyer une fiche d'intérêt. Le deuxième mail de l'ERFAN (du 09/09/2019) indiquait à ces personnes la bonne réception des fiches et que l'élaboration du programme de formation était en cours, puis un troisième envoi le 19/09/2019 avec le dossier d'inscription à renvoyer au plus tard le 04/10/2019). Le 08/10/2019 vous annoncez un décalage de la formation de 2 semaines, puis le 23 un report en décembre sans certitude sur cette date.*

*Mes questions relatives à cette formation sont donc :*

- y a t il eu des relances durant ce laps de temps, et en particulier à partir du 08/10 (décalage) car personnellement je n'ai rien vu à l'adresse des clubs.*
- depuis l'annonce du report, y a t il des inscriptions supplémentaires ?*
- pourquoi ne pas avoir maintenu cette formation malgré le faible nombre de participants ? --> BF1 entraîne BF2 etc....*
- êtes vous certains que le personnes inscrites au départ seront toujours disponibles aux dates supposées du report ?*

*Merci pour vos éléments de réponse.*

--  
Sportivement,

Jean-Michel Riehl  
Président de l'Aquatic Club Fidésien

Réponse :

Denis PERRET, Président de Ligue précise que la formation aura lieu.

Elle sera mutualisée avec le département de la Loire et 14 stagiaires sont inscrits.

### Remise des récompenses

Remise des récompenses honorifiques fédérales et de la ligue pour la saison 2019 aux dirigeants et athlètes distingués par leur dévouement et leurs actions en faveur de la natation.

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerrhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerrhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99





## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAMEDI 07 DECEMBRE 2019

NOVOTEL BRON



Le Secrétaire Général Jacky BENEVENT, la Vice-Présidente déléguée Sylvie CAILLET et le Vice-Président délégué Jean-Luc MANAUDOU remettent les récompenses aux personnes méritantes.

(Listes des récipiendaires en annexe)

Séance levée à 16h15.

Le Président

Denis PERRET



Le Secrétaire Général

Jacky BENEVENT

Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Natation – Bat 5 – 24, avenue Joannès Masset – 69 009 LYON  
ligueauvergnerhonealpes.natation@orange.fr - <http://auvergnerhonealpes-natation.fr/> - 04.78.83.13.99

